

FOYER JEUNES TRAVAILLEURS DE LA CORSE DU SUD

François Gabrielli



Chambre
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**

CORSE



ALLOCATIONS
FAMILIALES



FJT2A

Unique
en Corse

29 studios en location
réservés pour des jeunes
de 18 à 28 ans
inscrits dans un projet
professionnel



Une première en Corse

Qui peut louer un studio au FJT ?

Peuvent faire une demande d'hébergement au FJT, les jeunes âgés de 18 à 28 ans (dérogation possible de 16 à 18 ans et de 28 à 30 ans) qui remplissent les conditions suivantes :

- Etre en emploi, en formation, ou inscrit dans un projet professionnel et personnel
- Disposer et justifier d'un salaire ne dépassant pas 110% du SMIC (soit 1982€ brut mensuel)

LES STUDIOS

29 Studios de 25m2 pour un loyer mensuel de 550€ (charge + eau et électricité)

Logements meublés (table, canapé-lit, commode) et équipés (placard, coin cuisine, vaisselle, salle de douche, WC)

AVANTAGES DU FJT

- des APL majorées
- pas de mois de carence dans le versement des APL
- loyer payable à terme échu
- le FJT perçoit les APL: le résident ne paie que la différence
- une équipe pédagogique qui vous accompagne dans toutes vos démarches

Contacts

Foyer de Jeunes Travailleurs de la Corse du Sud
16, rue Paul Colonna d'Istria 20090 Ajaccio

☎ 04 95 23 75 55

✉ fjt2a@cma.corsica

📘 Foyer de Jeunes Travailleurs de la Corse du Sud



QUELQUES CHIFFRES



29 studios



18 à 28 ans

Dérogation possible de 16 à 18 ans et de 28 à 30 ans



550€
mensuel charges comprises



1982€
max. de revenu brut mensuel



internet gratuit



Laverie



service de restauration



cyber café



activités de loisir sportives, culturelles gratuites

